

GRILLE TARIFAIRE MARS 2020

HONORAIRES DE VENTE

Jusqu'à 100 000 € :	8 000 € TTC forfaitaires
De 100 001 € à 600 000 € :	5,00% TTC
De 600 001 € à 1 000 000 € :	4,50% TTC
A partir de 1 000 001 € :	4,00% TTC
Parking et box :	3 000 € TTC forfaitaires
Cave :	1 500 € TTC forfaitaires
Recherche de bien :	2,50% TTC

Les tranches ne sont pas cumulatives entre elles.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf conventions particulières et exceptionnelles ou stipulations contraires prévues au mandat

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION

Honoraires Propriétaire : **1 mois de loyer cc. TTC**

Ces honoraires comprennent l'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux, la négociation et l'entremise.

Honoraires Locataires :

- Location vide ou meublée soumise à la loi Hoguet du 06/07/1989 :

Zone très tendue :	15 € TTC/m² de surface habitable
Zone tendue :	13 € TTC/m² de surface habitable
Reste du territoire :	11 € TTC/m² de surface habitable

Ces honoraires se composent d'une part fixe de 3,00 € TTC/m² pour la réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie ; les soldes respectifs de 12 €, 10 € et 8 €/m² en fonction de la zone, comprennent l'organisation des visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail

- Location vide ou meublée hors loi Hoguet : **1 mois de loyer cc. TTC**

HONORAIRES DE LOCATION COMMERCIALE

10,00% HT du premier loyer triennal HC HT à la charge du locataire

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Formule Confort :	6,00% TTC
Formule Plénitude :	7,20% TTC
Assurance Loyers Impayés :	2.15% TTC

Ces honoraires s'entendent en pourcentage des encaissements hors dépôt de garantie

HONORAIRES DIVERS

Rédaction bail commercial :	1 440 € TTC
Rédaction avenant bail commercial :	600 € TTC
Rédaction avenant bail d'habitation :	300 € TTC
Représentation en assemblée générale :	360 € TTC